



Rencontre avec M. le Préfet de l'Hérault

Mercredi 5 Juillet, une délégation de Force Ouvrière, composée de **Bruno MENGIBAR (UNITÉ SGP Police FO 34)**, **Franck MARY-MONTLAUR (UDFO 34)** et **Marie-Pierre LAISSAC (FO Préfecture)** a été reçue par **M. MOUTOUH Hugues, Préfet de l'Hérault**.

UNITÉ SGP Police FO 34 a rappelé fermement au Préfet la défiance qui s'est instaurée dans nos rangs à l'endroit du Président de la République. Elle fait suite à ses propos dans l'affaire de Nanterre, qui ont bafoué la présomption d'innocence et mis en péril la séparation des pouvoirs.

«Inexplicable, inexcusable» : le Président de la République a clairement condamné notre collègue Florian alors même que sa garde à vue était encore en cours.

Pour **UNITÉ SGP Police FO 34**, le Procureur de la République a fait la démonstration dans la chronologie des faits que Florian rentrait dans le champ de l'application de l'article 435-1 alinéa 4 du Code de la Sécurité Intérieure, mais a conclu le contraire, affirmant que les conditions du tir ne sont pas réglementaires.

UNITÉ SGP Police FO 34 déplore l'attitude de certains responsables politiques incapables de condamner les émeutes qui ont suivi cette triste affaire.

UNITÉ SGP Police FO 34 alerte sur une dérive en cours de la société, dans laquelle il est accepté que des milices se forment pour interpellier des délinquants (Lorient, Lyon, ...) et que le concours des trafiquants sonnent la fin de ces violences.

UNITÉ SGP Police FO 34 rend hommage à l'ensemble des policiers, qui, une fois de plus, ont tenu la FRANCE à bout de bras pendant plusieurs jours, et ce, au péril de leur vie, comme à NIMES où notre collègue, victime de tentative d'assassinat, a été touché par une balle de 9 mm et ne doit la vie qu'à son gilet pare-balle.

UNITÉ SGP Police FO 34, avec vous au quotidien !

www.unitesgppolice.com

